

BRUNO RASLE

CONSULTANT EXPERT DE LA CONFORMITÉ AU RÈGLEMENT DE LA PROTECTION DES DONNÉES

EXPERT INFORMATIQUE, LIBERTÉS ET RGPD DEPUIS 2005,
CERTIFIÉ IAPP CIPP/E, DIPLOMÉ DU MASTÈRE SPÉCIALISÉ DPO
DE L'ISEP



DÉCOUVREZ LE CALENDRIER
DES FORMATIONS RGPD
2023

**Bruno RASLE, consultant et
formateur RGPD.**

- DPO mutualisé pour l'une des branches de la Sécurité sociale pour plus de 100 responsables de traitement, avec 36 millions de personnes concernées)
- L'un des tout premiers membres de l'AFCDP
- Enseignant du Mastère MPDP à l'ISEP

Bruno est l'un des piliers de l'AFCDP, pour qui il a été délégué général pendant 12 ans. Il est le Coauteur de nombreux ouvrages spécialisés, le créateur de l'université de l'AFCDP des DPO. Il est également membre du groupe de Contact de l'AFCDP avec la CNIL sur l'avenir du métier de DPO.



**Nos formations RGPD en
inter-entreprises !**

+689 40 54 54 30

formation@api.pf

www.api.pf





Bruno RASLE se définit comme un « monomane » de la **conformité au RGPD** et pratique cet art martial sous trois formes :

- À titre professionnel, il a été **DPO mutualisé** pour **l'une des branches de la Sécurité sociale**, désigné pour **plus de 100 responsables de traitement** ;

- À titre bénévole, il est **l'un des tous premiers membres de l'AFCDP** (l'association qui regroupe plus de 6.000 professionnels de la Privacy) et a été son **Délégué général pendant une douzaine d'années** ;

- En tant qu'**enseignant** enfin, en tant que chargé de cours au sein de la formation la plus ancienne et du niveau le plus élevé en Europe (il forme les professionnels de la Privacy depuis 2007 – et plusieurs de ses élèves ont rejoint la CNI).



Il a également pris une part active dans la création du métier de Correspondant Informatique et Libertés (puis de Délégué à la Protection des Données).

« Bruno a été, dès sa création, l'un des piliers de l'AFCDP dont il a activement accompagné le développement et le rayonnement, mettant à profit son permanent esprit d'initiative et ses qualités professionnelles et humaines, alliant engagement personnel, rigueur intellectuelle, souci de l'intérêt collectif et respect d'autrui. » Patrick Blum, Délégué général de l'AFCDP et ancien DPO de l'ESSEC.

Sa dernière expérience professionnelle est celle de **DPO mutualisé (pour une centaine d'organismes)** de l'une des branches de la sécurité sociale (**36 millions de personnes concernées**).

Délégué général de l'AFCDP pendant douze ans, il est chargé de cours, membre du Conseil scientifique et tuteur de thèses dans le cadre du **Mastère Spécialisé « Management et protection des données personnelles »** de l'ISEP depuis 2007 (la formation la plus ancienne et du niveau le plus élevé au niveau européen) ;

Expert Informatique et Libertés et RGPD depuis 2005, **certifié IAPP CIPP/E, diplômé du Mastère spécialisé DPO de l'ISEP**, il est spécialiste de la sécurisation des données et membre du Groupe de contact de l'AFCDP avec la CNIL sur l'avenir du métier de DPO.

Coauteur des ouvrages suivants :

- Halte au Spam (Eyrolles, 2003) ; Correspondant Informatique et Libertés : bien plus qu'un métier (AFCDP, 2015) ; Droit à l'oubli (Larcier, 2015) ; Se préparer au RGPD (Éditions législatives, 2017) ;

Créateur de l'Université AFCDP des DPO (et son organisateur jusque 2020) ;

Co-auteur du code de déontologie du DPO et de la version annoté, **commentée et indexée du RGPD** ;

Créateur de l'**Index AFCDP** du droit d'accès ;

Créateur du **Job board** des DPO (AFCDP) ;

Créateur des formations « Kit de survie Technique pour Juristes, Avocats et DPO », « Réaliser une Analyse d'Impact - De la théorie à la pratique », « Violations de données : pour ne pas subir, Contrôle de la CNIL - S'y préparer, le gérer, y survivre » et « Être un DPO efficace dès les premiers jours » ;

Bruno est **créateur et animateur de plusieurs groupes de travail de l'AFCDP** :

préparation à un contrôle sur place de la CNIL ; cybersurveillance ; conformité des Réseaux Sociaux d'Entreprise (RSE) ; notification des violations de données ;

Auteur des propositions de l'AFCDP adressées au **G29** concernant les lignes directrices (RGPD) ;

Pendant une dizaine d'années, **Community Manager d'AGORA AFCDP**, réseau social privé de l'association qui regroupe les DPO ;

Ancien Board Member fondateur de **CEDPO** (Confédération européenne des associations de professionnels de la protection de la vie privée) et **partenaire de l'IAPP** (International Association of Privacy Professionals) .